Commission économique pour l’Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante et onzième session

Genève, 6-9 octobre 2015

Point 4 e) de l’ordre du jour provisoire

État et mise en œuvre de l’ATP: échange d’informations
sur les bonnes pratiques à adopter pour améliorer
l’application de l’ATP

 Propositions de bonnes pratiques

 Note du secrétariat

1. Les propositions présentées ci-après ne sont pas nouvelles, mais le secrétariat estime qu’elles sont de nature à améliorer l’application de l’ATP.
2. La station d’essai de Cracovie (Pologne) a proposé qu’une base de données contenant les modèles des attestations ATP délivrées par toutes les Parties contractantes soit créée sur la page Web du WP.11, afin de faciliter la détection des fausses attestations.
3. La station d’essai de Cracovie publie également sur son site Web la liste de toutes les attestations ATP qu’elle délivre. Si toutes les stations d’essais et les autorités compétentes en faisaient de même, il serait aisé pour les autres autorités compétentes de procéder à des vérifications en cas de doute sur l’authenticité d’une attestation ATP.
4. Le secrétariat de la CEE pourrait également fournir, sur son site Web, un lien renvoyant vers les listes d’attestations publiées par les différentes stations d’essai et autorités compétentes.